

## Mise à jour des mesures COVID-19

### Fin de la période d'isolement obligatoire et appel à la vigilance

Chers parents,

Suite à l'annonce du directeur national de la santé publique le 3 novembre dernier, nous vous informons des plus récentes mesures concernant la gestion des cas de COVID-19 dans nos établissements scolaires.

Lors d'un résultat positif d'un élève ou d'un membre du personnel à la COVID-19:

- Aucun isolement requis
- Port du masque obligatoire pour une période de 10 jours pour la personne atteinte\*
- Port du masque recommandé pour les contacts domiciliaires (10 jours)\* pour limiter la contamination.

\* Exemption pour les élèves de 5 ans et moins.

La vigilance demeure de mise et nous sommes tous responsables de nous protéger et de protéger les autres.

- Si votre enfant a des symptômes, faites-lui passer un test rapide.
- **En tout temps, en présence de fièvre, il est recommandé de garder l'enfant à la maison.** Cela permet de limiter la transmission de maladies infectieuses (ex : gastro, influenza, COVID...).
- De plus, continuez à appliquer les mesures d'hygiène reconnues (laver ses mains fréquemment, tousser dans son coude...)

Les masques seront toujours disponibles dans nos écoles, à la discrétion des utilisateurs, élèves et membres du personnel.

#### **PLUS D'INFORMATION**

Vous avez des questions en lien avec la COVID-19 et notre milieu scolaire, écrivez-nous à [covid@cssob.gouv.qc.ca](mailto:covid@cssob.gouv.qc.ca).

Vous pouvez aussi consulter le site du gouvernement du Québec sur les [gestes simples pour limiter la transmission du virus](#).

Le Service des communications